

1^{er} octobre 2006 à Neuf-Brisach

Assemblée générale de l'Union Sainte Cécile

En ce dimanche 1^{er} octobre, la Paroisse de Neuf Brisach accueille les Céciliens du diocèse, réunis en Assemblée Générale. La matinée débute à 9 h 30 par la répétition des chants de la messe en l'église paroissiale. Les chorales du secteur sont réunies sous la direction de Bruno Rüfenacht.

Puis Monseigneur Kratz, entouré du Chanoine Grasser, du doyen, du curé de la paroisse et d'autres prêtres amis, célèbre l'Eucharistie.

Au cours de son homélie, Mgr Kratz réaffirme *"l'importance de la liturgie dans la vie du chrétien et la place particulière de la liturgie eucharistique"*. L'eucharistie, nous dit-il, *"fait" l'Eglise. Elle la suscite, la construit et la dynamise. La foi est ecclésiale ou alors elle devient bancale.*" La célébration, pour pouvoir se déployer dans de bonnes conditions, fait appel à divers acteurs qui se mettent à son service. A ce titre, Mgr Kratz rappelle la place éminente qu'occupent les chorales Sainte Cécile dans l'animation de la liturgie, la stimulation et le soutien de la prière communautaire. Par ailleurs *"si la liturgie est essentielle à la vie de l'Eglise, elle renvoie aux deux autres mis-*

sions de l'Eglise : l'annonce et la charité. La foi se célèbre et se prie, mais elle se réfléchit aussi et se dit, elle se partage et se vit." Il nous invite à sortir de nos cloisonnements et à permettre aux différentes dimensions de la foi de se déployer. *"Cela signifie que les acteurs de la liturgie ne doivent pas s'isoler, mais vivre et travailler en communion profonde avec tous les acteurs de la vie pastorale."*

Mgr Kratz exprime ensuite ses félicitations aux Céciliens qui, par leur fidélité dominicale, sont au service de la prière de la communauté rassemblée. Il les encourage à continuer et à persévérer dans un monde où l'engagement est en crise. Il adresse également ses félicitations pour les initiatives nouvelles qui sont prises, en particulier la mise en place des "Journées Laudate" et encourage les Céciliens à *"continuer à s'ouvrir à tous les acteurs de la liturgie et à collaborer en parfaite harmonie avec chacun"*. Il félicite pour les efforts de formation et relève avec satisfaction le travail effectué. Pour terminer, Mgr Kratz remercie l'USC ainsi que le Service de Liturgie du diocèse qui *"mettent leurs compétences et leur disponibilité au service des communautés pour leur permettre de remplir leur mission au cœur de notre société sécularisée"*.

ASSEMBLEE GENERALE

Après avoir salué l'assistance et excusé Mgr Kratz, retenu par des obligations pastorales, le président rappelle l'ordre du jour et fait lecture de son rapport moral et d'activités des quatre années de mandat.

Suit alors le rapport financier de la trésorière, Marie Rose De Colle. Celui-ci fait apparaître un résultat déficitaire de 74 040 euros, conséquence de l'application recommandée par les réviseurs aux comptes des nouvelles normes comptables, qui ont entraîné des régulations de comptes notamment sur les stocks.

Les réviseurs de comptes présentent leur rapport dans lequel ils relèvent les régularisations exceptionnelles opérées qui n'ont pas affecté les comptes de



trésorerie. Décharge est alors donnée à la trésorière pour l'exercice écoulé.

Statuts des Chorales. François Muller rappelle qu'il est important de mettre en adéquation les statuts des chorales avec ceux de l'USC et le règlement intérieur. Il relève qu'aucun amendement n'est parvenu à l'USC suite à leur parution dans la revue. Seules quelques réflexions d'ordre juridique ont été notées. A l'issue de la projection des modifications et du débat, les nouveaux statuts sont proposés aux votes à main levée. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Cotisation des membres. Il est rappelé que l'USC est une association régie par le droit local et le droit français. François Muller rappelle également la définition de membre de l'USC, ce qui l'amène à évoquer le versement d'une cotisation, qui, conformément aux statuts, doit être dissociée de l'abonnement à la revue. Il est également précisé qu'à l'issue de nombreuses réunions, aucun montant n'est encore arrêté, compte tenu de la difficulté à trouver un système ne devant pénaliser ni les chorales, ni la diffusion de la revue.

Election des membres du Bureau. Marc Lazarus rappelle que le mandat statutaire de 4 ans est venu à échéance au jour de la présente Assemblée. Il rappelle également la composition du Bureau sortant et précise que Jean-Marie Utard et Françoise Limatola ne se représentent plus. Deux candidatures ont été enregistrées : celles de Laurent Ehresmann et Patrick Reiss. Sont proposées la composition du nouveau Bureau ainsi que les fonctions qui seraient attribuées à ses membres.

Il est alors procédé aux votes, qu'à l'unanimité l'assistance souhaite à main levée.

Résultats

- . Votes "pour" : unanimité pour la liste et les fonctions proposées;
- . Votes "contre" : néant.
- . Abstentions : 8 (membres du bureau proposés).

COMPOSITION DU BUREAU ELU

Président :	Marc Lazarus
Vice Président :	François Muller
Secrétaire :	Marie Rose De Colle
Secrétaire Adjoint :	Jacky Wenger
Trésorier :	Laurent Ehresmann
Trésorier Adjoint :	Maurice Bignet
Assesseur :	Bruno Rüfenacht
Assesseur :	Patrick Reiss

Mot du Président

Au nom de la nouvelle équipe, Marc Lazarus remercie l'assistance de la confiance manifestée ; *"Nous nous efforcerons d'en être dignes"*. Il lance également un appel pour de nouveaux responsables de secteur, relais indispensables sur le terrain : *"Nous sommes tous concernés par la construction d'une Eglise vivante en Alsace"*.

"Journée Laudate". Le lancement des "Journées Laudate" a été fixé au 17 juin 2007 sur l'ensemble des 14 zones pastorales du diocèse. Marc Lazarus présente à cet effet le Hors Série "Journées Laudate 2007". Il encourage l'assistance à se le procurer : ce document présente le concept de ces journées et donne des orientations sur leur contenu et sur leur forme.

125^e anniversaire de l'USC. Le 125^e anniversaire de l'USC sera fêté durant toute une semaine sur tout le diocèse du 18 au 25 novembre 2007. L'accent sera mis sur la vie des chorales, leurs activités et leur intégration dans la pastorale du terrain. Diverses manifestations sont à prévoir : cet anniversaire doit être une grande fête pour les chorales. L'USC fera le nécessaire sur le plan médiatique pour diffuser l'information et promouvoir cette semaine.

POINTS DIVERS

Site Internet. Pour donner plus d'interactivité entre les membres et le siège de l'USC, il est prévu à court terme de mettre en place un nouveau site Internet propre à notre Association. Par cet outil, il sera possible de donner les moyens aux chorales pour se faire connaître, communiquer leurs activités et partager leurs projets.

ANCOLI 2007. En raison de la charge de travail et du manque de temps occasionnés par le lancement des "Journées Laudate" ainsi que de l'organisation du 125^e anniversaire, l'USC n'organisera pas le déplacement ANCOLI à Lourdes début novembre 2007. Les chorales pourront y participer.

AREFAC. La maison du Kleebach sera momentanément fermée jusqu'en juillet 2007, en raison des travaux de transformation et de modernisation de la maison

Offre d'emploi. Appel est lancé aux bonnes volontés (messieurs de préférence) qui souhaitent donner un coup de main pour monter des cartons jusqu'au 3^e étage du siège à Strasbourg. Contacter : Marie Anne Muller.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

14 octobre 2007 à ERSTEIN (67)